

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 AVRIL 2023**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 39

Nb. de représentés : 11

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 17h21, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er adjoint.

**AFFAIRE N° 24/1122 :**

Autorisations de programmes et crédits de paiements - Exercice 2023

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphane, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), GUIEN Marie Claire (par Monsieur MINATCHY Mariot), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur POTIN Philippe), MALET Viviane (par OMARJEE Mohammad), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), MOREL Didier (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphano), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monnsieur ADAME Ravat).

**ABSENTS :**

MM. FONTAINE Michel, VAYABOURY Jean Patrick, ACAPANDIE Freddy.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 12 avril 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 mars 2023.



Michel FONTAINE

**Affaire n°24/1122 : Autorisations de programmes et crédits de paiements - Exercice 2023.**

Direction des Services Financiers - Direction Générale des Services

En marge des différentes autorisations et/ou modifications budgétaires de l'exercice, il est nécessaire, dans le cadre d'une gestion pluriannuelle des investissements, de réajuster les autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) votés lors des précédentes séances du Conseil Municipal.

La précédente programmation a été adoptée avec des autorisations budgétaires suivantes :

- Budget principal : AP restant à financer à compter de 2023 : 55 875 000 €  
dont CP 2023 : 30 785 000 €

Les présentes modifications concernent les autorisations de programme ainsi que les crédits de paiements de l'exercice. La nouvelle programmation 2023 inscrite au budget primitif de l'exercice est présentée en annexe à la présente délibération.

Il en ressort les nouvelles autorisations budgétaires suivantes :

- Budget principal : AP restant à financer à compter de 2023 : 129 544 840 €  
dont CP 2023 : 36 197 100 €

**Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :**

• **DE MODIFIER les autorisations de programme et crédits de paiements ouverts en 2023 conformément au tableau joint en annexe en procédant à une majoration des Autorisations de Programme pour les porter à 129 544 840 €.**



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

  
Michel FONTAINE